

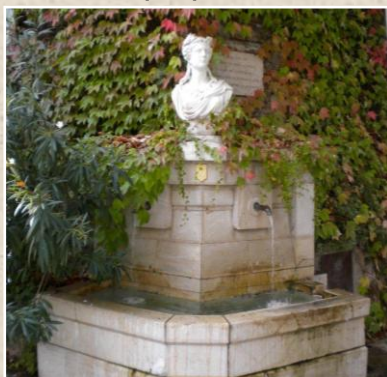


Commençons la visite par **la fontaine du champ de foire** (n° 1) située sur la place Général de Gaulle, en face de l'école communale.

Le 29 novembre 1909, une adduction d'eau est envisagée pour amener l'eau des grottes vers l'école et deux ans plus tard, une fontaine est édifiée.

Cet aménagement répondait à une demande : faciliter l'arrosage des jardins et des prés des alentours.

Une fois la place traversée, nous vous invitons à passer sous l'arche à côté de l'église Notre Dame des Sept Douleurs et vous apercevez ainsi de l'autre côté de la rue **la fontaine de la Marianne** (n°2).



Mise à part l'ancienneté assurée de cette fontaine, nous savons peu de choses et sommes à la recherche de renseignements plus précis.

En descendant en direction de Salernes, vous pourrez admirer **la fontaine du Brousson d'Or** (n° 3), située place de la Souvenance, en face de la mairie : « brousson » signifiant un tuyau de fontaine en provençal. Cette fontaine est aussi appelée fontaine de la Bouche d'Or. Un petit tuyau de cuivre bien poli et brillant assurait la direction de l'arrivée d'eau. La fontaine possédait quatre arrivées d'eau et un bassin de rinçage. Ce fut la première fontaine construite à Villecroze, lorsque le château avait un aspect purement féodal.

Les abords immédiats du château étaient pourvus de portes, fermées la nuit ou en temps de siège. En cas d'isolement du village, c'était la fontaine du Brousson d'Or qui approvisionnait le village en eau.



Engageons-nous maintenant dans le vieux village fortifié, sous le porche du campanile. Sur la jolie place de l'horloge, adossée au mur du château, se trouve **la fontaine du château** (n° 4) qui date de 1870.

L'autorisation de construction fut donnée en mai 1867 par le bureau de la première division de la Préfecture du Var à Draguignan à l'époque.



En prenant la rue de France, vous trouverez plus bas **la fontaine de la rue de France** (n° 5).

Il s'agit d'une fontaine utilitaire complétée par un bassin rectangulaire.



Rue de la basse fontaine, en face du four banal\*, se trouve **la basse fontaine** (n° 6).



Nous ne possédons pas sa date de construction mais les archives municipales indiquent que des travaux de réparations ont été effectués en 1749.

Enfin, en remontant la rue Roger Maurice, vous pourrez profiter de **la fontaine de la Bourgade** (n° 7), qui était l'ancien nom de la rue.



Le 11 février 1849, une souscription était signée par 19 habitants de la bourgade. La somme de 100 francs et 50 centimes était versée à la caisse de la mairie pour favoriser la construction de cette fontaine.

\* Les banalités sont, dans le système féodal, des installations techniques que le seigneur est dans l'obligation d'entretenir et mettre à disposition de tout habitant de la seigneurie. La contrepartie en est que les habitants ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales et en payant. Ce sont des monopoles technologiques, abolis définitivement en 1793.

## L'eau à Villecroze

Sur les collines, l'eau gambade, saute sur chaque pierre, puis disparaît dans le sol. Caché sous l'herbe, le petit filet d'eau court sur l'argile et le tuf. Il parvient à s'infiltrer pour aller grossir la réserve d'eau naturelle qui, là-bas, jaillira dans une belle cascade.

Située sur la limite du jurassique dolomitique, qui, en grande partie, forme le haut-var, au nord de Villecroze, il y a une barrière de tuf, à travers laquelle descendent les petits ruisseaux entre Aups et Tourtour. Ainsi, près de la route d'Aups, était située la source appelée « le rocher de la fontaine ». Un crucifix fut érigé au « rocher de la fontaine ». On donna l'ordre de l'ôter lors de la séparation de l'église et de l'état car « il faisait peur aux chevaux qui passaient sur le chemin... ». Il fut transféré à l'intérieur de l'église.

Les habitants du village voulurent vite domestiquer cette immense richesse qu'est l'eau. Ils aménagèrent un très savant itinéraire de canaux. Protégés par des poteries fragiles, ces canaux demandèrent de tout temps de multiples réparations d'entretien.

Nous retrouvons quelques récits de délibérations ardues par les consuls de la mairie de l'époque, tels ceux d'octobre 1749, de mai 1792, de septembre 1832 et de mai 1959, où la compétence de l'homme de l'art ne suffisait pas toujours.

Par « adjudication aux chandelles » en date du « 2 brumaire après midi dans l'an cinq de la République Française » (23.10.1796), un prix fut arrêté pour des travaux importants. Avec ces travaux, sept fontaines purent être construites dans le village...



## Le lavoir

Situé sur place principale du village, le lavoir de Villecroze date de 1868.

C'est un bassin public alimenté en eau qui a pour vocation première de laver et rincer le linge.

Beaucoup de ménagères s'y rendaient mais il y avait avant tout, tenant les premières places dans le droit d'occupation et de la langue, les lavandières de profession ou les bugadières. L'activité de nettoyage du linge était physiquement très difficile. Aussi, le fait de la pratiquer de façon collective la rendait plus facilement supportable : les femmes pouvaient alors discuter entre elles, plaisanter, chanter...



Après avoir frotté le linge, on le mélangeait dans la « baille », un grand tonneau sur trépied qu'il y avait dans un coin du lavoir dans une cheminée, avec de l'eau chaude et de la cendre (si possible de vigne) afin d'obtenir un limon, le lessif, seul détergent de l'époque et nécessaire au blanchiment. Dans cette eau de lessive, on mettait volontiers pour la parfumer des plantes aromatiques.

Au bas de la « baille », il y avait un bec verseur où de l'eau s'écoulait pur être reversée en haut du tonneau au fur et à mesure, toute la journée. On disait alors qu'on « coulait la lessive ».

Ensuite, à l'aide de petits battoirs chaque lavandière faisait sortir l'eau savonneuse des textiles qu'elle rinçait ensuite dans l'eau claire.

Une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Office de Tourisme de Villecroze  
[www.mairie-villecroze.com](http://www.mairie-villecroze.com)

